

OPTIONS SUR FUTURES : FORMULE DE BLACK (1976)

1. Un *contrat futures* est un engagement à vendre ou à acheter un actif à une date et pour un prix fixés à l'avance. Ces contrats sont négociés sur les marchés organisés. Le *prix futures*, c'est-à-dire le prix auquel les parties se sont engagées à acheter ou à vendre l'actif, est déterminé sur un marché de futures selon la loi de l'offre et de la demande.

La valeur d'un contrat futures est nulle à la date où il est écrit. Ce contrat est l'objet d'un règlement quotidien : au jour j le détenteur du contrat reçoit de la part du vendeur la somme $f(j) - f(j-1)$ € où $f(j)$ représente le prix futures au jour j . Cette somme est versée sur son compte de marge, lequel est tenu par un courtier auprès de la Bourse (procédure *mark to market*). Évidemment, lorsque ce montant est négatif le détenteur *verse* cette somme au compte du vendeur. Ces comptes sont rémunérés au taux du marché monétaire.

2. Le modèle de marché de Black.

Soit $f_S(t, T^*)$ le prix futures à la date $t \in [0, T^*]$ et pour la date T^* d'un actif S donné. La dynamique stochastique de ce prix futures $f_t = f_S(t, T^*)$ est donnée par

$$(1) \quad df_t = \mu_f f_t dt + \sigma_f f_t dW_t, \quad f_0 > 0$$

avec μ_f et $\sigma_f > 0$ réels donnés. La solution de cette EDS est

$$(2) \quad f_t = f_0 \exp\left(\left(\mu_f - \frac{1}{2}\sigma_f^2\right)t + \sigma_f W_t\right).$$

Sur le marché Black est aussi présent l'actif sans risque, noté B , dont le prix à la date t est donné par $B_t = e^{rt}$; ici r représente le taux d'intérêt court-terme, supposé constant sur la période $[0, T^*]$ considérée.

3. Ce marché est supposé sans opportunité d'arbitrage. Dans ces conditions, le bon zéro-coupon unité de maturité T^* (payant donc 1 € à cette date) a pour prix $B(t, T^*) = e^{-r(T^*-t)}$ à une date intermédiaire t . Le prix forward de S à la date t pour la maturité T^* est $F_S(t, T^*) = S_t/B(t, T^*) = S_t e^{r(T^*-t)}$. Lorsque le taux d'intérêt est constant, ou plus généralement si c'est un processus *prévisible*, les prix futures et forward coïncident : $f_S(t, T^*) = F_S(t, T^*)$.

Dans les hypothèses de marché Black-Scholes, le sous-jacent S a pour dynamique

$$(3) \quad dS_t = \mu S_t dt + \sigma S_t dW_t, \quad S_0 > 0.$$

La formule d'Itô donne alors

$$(4) \quad df_t = (\mu - r) f_t dt + \sigma f_t dW_t, \quad f_0 = S_0 e^{rT^*}$$

et par conséquent f vérifie l'équation (1) avec $\mu_f = \mu - r$ et $\sigma_f = \sigma$.

Soit un call européen de maturité T écrit sur un futures $f_t = f_S(t, T^*)$ de maturité $T^* \geq T$. Si $T = T^*$ le prix de ce call peut être obtenu directement à partir des formules de Black-Scholes en posant $S_t = f_t e^{-r(T^*-t)}$; on notera qu'à l'expiration on a $f_T = S_T$ et que par conséquent les pay-offs des calls sont identiques.

En général on a $T^* > T$; dans ce cas le pay-off du call sur futures peut s'écrire

$$(5) \quad c_T^f = (f_S(T, T^*) - K)_+ = e^{r(T^*-T)} (S_T - K e^{-r(T^*-T)})_+$$

en supposant que les prix forward et futures sont identiques, et l'on peut encore évaluer l'option sur futures comme si c'était un call sur le prix spot de S .

La démonstration proposée ci-dessous ne supposera pas l'égalité des prix forward et futures.

4. Le résultat principal est le suivant (*) :

Le prix d'arbitrage $c(f, t)$ à la date t d'un call futures européen de date d'expiration T et de prix strike K est donné par

$$(6) \quad c(f_t, t) = e^{-r(T-t)} \left(f_t N(d_1(f_t, T-t)) - KN(d_2(f_t, T-t)) \right)$$

avec

$$(7) \quad d_{1,2} = \frac{\log(f/K) \pm \frac{1}{2}\sigma^2 t}{\sigma\sqrt{t}}.$$

La stratégie sur futures qui réplique un call européen sur futures est, pour $0 \leq t \leq T$:

$$(8) \quad \varphi_t = \frac{\partial c}{\partial f}(f_t, t), \quad \psi_t = e^{-rt} c(f_t, t).$$

5. Stratégie sur futures autofinancée.

La procédure de règlement quotidien indiquée au point 1. se traduit, pour un accroissement temporel arbitraire δt et pour le prix Φ_t d'un contrat futures écrit à la date t , par les égalités

$$(9) \quad \Phi_t = 0 \quad \text{et} \quad d\Phi_t = \Phi_{t+\delta t} - \Phi_t = f_{t+\delta t} - f_t = df_t.$$

On appelle *stratégie sur futures* un portefeuille $V = (g, h)$ où g et h sont des processus qui représentent respectivement des quantités de contrats futures Φ et d'actif non-risqué B . Ces quantités peuvent être positives ou négatives selon qu'elles indiquent une position longue ou courte sur l'actif correspondant. On note V_t la valeur de ce portefeuille.

Comme il ne coûte rien d'entrer dans un contrat futures, la valeur de ce portefeuille est

$$(10) \quad V_t = h_t B_t.$$

On dit que la stratégie est *autofinancée* si l'on a

$$(11) \quad dV_t = g_t df_t + h_t dB_t$$

pour tout $t \in [0, T]$, où T est la date d'expiration d'une option sur le prix futures f ($T < T^*$).

6. Preuve des formules de Black.

On suppose que le prix du call est une fonction de t et de f_t : $c_t = c(f_t, t)$. On considère une stratégie sur futures autofinancée qui réplique le call. On suppose en outre que les quantités g_t et h_t sont elles aussi des fonctions de t et de f_t . On a donc, d'après ce qui précède :

$$(12) \quad V_t = h(f_t, t) B_t = c(f_t, t)$$

et

$$(13) \quad dV_t = g(f_t, t) df_t + h(f_t, t) dB_t = (f_t \mu g(f_t, t) + r c(f_t, t)) dt + f_t \sigma g(f_t, t) dW_t.$$

Dans cette dernière égalité on a utilisé (12) avec $dB_t = rB_t dt$ ainsi que (1) où l'on a écrit μ et σ à la place respectivement de μ_f et σ_f dans un souci d'allègement.

(*) BLACK F., *The pricing of commodity contracts*, Journal of Financial Economics, 3, 167-179.

Par ailleurs, en appliquant la formule d'Itô à la fonction c de f_t on trouve

$$(14) \quad dc(f_t, t) = \left(\frac{\partial c}{\partial t}(f_t, t) + \mu f_t \frac{\partial c}{\partial f}(f_t, t) + \frac{1}{2} \sigma^2 f_t^2 \frac{\partial^2 c}{\partial f^2}(f_t, t) \right) dt + \sigma f_t \frac{\partial c}{\partial f}(f_t, t) dW_t.$$

De (13) et (14) on déduit que la différentielle d'Itô du processus $Y_t = c(f_t, t) - V_t$ est

$$(15) \quad dY_t = \left(\frac{\partial c}{\partial t}(f_t, t) + \mu f_t \left(\frac{\partial c}{\partial f}(f_t, t) - g(f_t, t) \right) + \frac{1}{2} \sigma^2 f_t^2 \frac{\partial^2 c}{\partial f^2}(f_t, t) - r c(f_t, t) \right) dt + \sigma f_t \left(\frac{\partial c}{\partial f}(f_t, t) - g(f_t, t) \right) dW_t = 0.$$

On choisit

$$(16) \quad g(f_t, t) = \frac{\partial c}{\partial f}(f_t, t)$$

pour annuler la partie stochastique ; on obtient alors l'EDP de Black

$$(17) \quad \frac{\partial c}{\partial t}(f_t, t) + \frac{1}{2} \sigma^2 f_t^2 \frac{\partial^2 c}{\partial f^2}(f_t, t) - r c(f_t, t) = 0$$

dont le prix du call $c(f_t, t)$ est solution.

On peut alors utiliser la formule de Feynman-Kač ou bien vérifier directement que les formules (6) et (7) fournissent la solution de (17).

7. La méthode utilisée ci-dessus s'étend aux options européennes sur les prix futures. Le prix $v(f_t, t)$ d'une option européenne sur f de pay-off $v_T = k(f_T)$ donné vérifiera l'EDP de Black

$$(18) \quad \frac{\partial v}{\partial t}(f_t, t) + \frac{1}{2} \sigma^2 f_t^2 \frac{\partial^2 v}{\partial f^2}(f_t, t) - r v(f_t, t) = 0$$

avec la condition terminale $v(f_T, T) = k(f_T)$.

Considérons par exemple un put de même strike et même échéance sur le prix futures f . On montre par un raisonnement d'arbitrage la relation de parité call-put pour les options sur futures :

$$(19) \quad c(f_t, t) - p(f_t, t) = e^{-r(T-t)}(f_t - K).$$

On en déduit le prix du put sur futures :

$$(20) \quad p(f_t, t) = e^{-r(T-t)} \left(KN(-d_2(f_t, T-t)) - f_t N(-d_1(f_t, T-t)) \right)$$

(d'après MUSIELA M., RUTKOWSKI M., *Martingale Methods in Financial Modelling, 2nd edition, corrected 2nd printing*, Berlin, Springer, 2007 ; pp 130-134)